

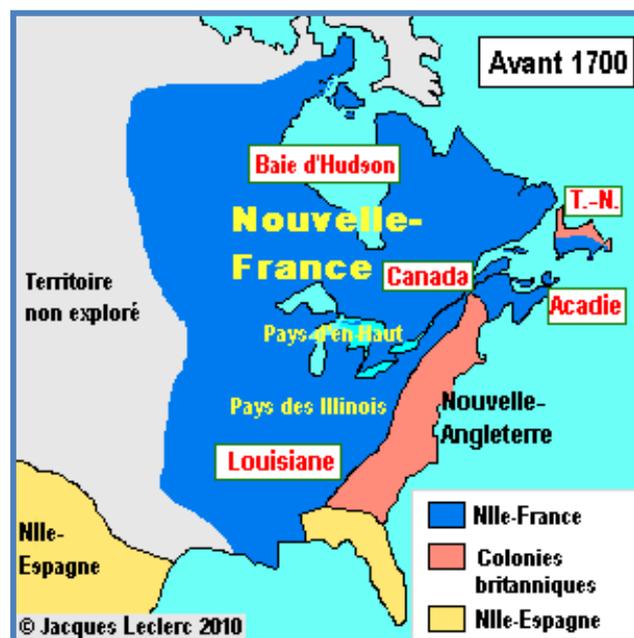


Kathleen Juneau-Roy

Il était une fois, Gentilly !

Le texte suivant, présenté par Kathleen Juneau Roy, est le premier d'une série d'articles nous faisant revivre pas à pas la vie et les événements de ceux qui ont fait de Gentilly ce qu'il est aujourd'hui. De ses tout débuts, au premier moulin, premier hôtel, première station-service, etc. Nous verrons vivre et se développer Gentilly ! Un voyage dans le temps, un récit d'aventures...

1. Le Fief Marsolet-Lefebvre



Les colonies de la Nouvelle-France avant 1700.

La Seigneurie de Gentilly, dans le comté de Nicolet de la province de Québec, fut concédée en 1647 par la « Compagnie des Cent Associés » à Messieurs Marsolet et Lefebvre.

Voilà une phrase comme on peut en lire très souvent. Elle explique bien qui a obtenu, pour la toute première fois, ce qui allait devenir la Seigneurie de Gentilly. Par contre, elle ne laisse rien entrevoir de ce qui se cache derrière cette affirmation. C'est toute une époque, avec sa manière de penser et de vivre qui nous est totalement étrangère, qui est camouflée derrière cette phrase. Elle semble simple de prime abord, mais elle est en fait le résultat de

faits surprenants et inédits et recèle mille surprises. Nous allons découvrir ensemble tout ce que cette phrase, d'apparence anodine, cache d'étonnant.

La Compagnie

Commençons par cette Compagnie des Cent Associés qui fut créée en 1627 par le Cardinal Richelieu. Cet homme d'Église était le premier ministre tout puissant du roi Louis XIII. Suite à de nombreuses plaintes de commerçants et de pères Jésuites installés à Québec, le Cardinal décida de mettre bon ordre dans le commerce en Nouvelle-France. Plus encore que le commerce, il promut l'installation de colonies ainsi que leur développement. Il commença donc par dissoudre la « Compagnie de Montmorency » dont les marchands membres œuvraient dans la traite des fourrures et les pêcheries pour leur plus grand profit et non pour la colonisation du territoire. Il la remplaça par la « Compagnie de la Nouvelle-France », mieux connue sous le nom de la « Compagnie des Cent Associés », dont le rôle était de « commercer » et de « coloniser ».

Ces associés étaient nombreux et éminemment puissants. Parmi eux, le Cardinal Richelieu lui-même et les Gouverneurs de Québec et de l'Acadie, respectivement les Sieurs Samuel de Champlain et Issac de Razilly. Également partie prenante de cette méga-entreprise, plusieurs grands et petits bourgeois de France ainsi que de nombreux commerçants français très à l'aise financièrement. C'est cette compagnie d'envergure qui concéda à Nicolas Marsolet ainsi qu'à Pierre Lefebvre, le 16 avril 1647, un fief connu sous le nom de « fief Marsolet-Lefebvre ».

Mais que se passait-il ici à leur époque et qui étaient donc ces hommes pour recevoir un tel privilège. Nous allons découvrir des personnalités fortes, mais attachantes vivant dans un pays sauvage aux mille beautés. Les temps y sont durs voir austères et des amitiés sincères et durables se développent. Mais prenez garde, des ennemis rôdent et ils sont prêts à tout.

Les trois pontes de la Compagnie des Cent Associés : Le Cardinal Richelieu, Samuel de Champlain et Issac de Razilly



Le Cardinal Richelieu



Samuel de Champlain



Issac de Razilly

Des hommes plus grands que nature



Carte de la Nouvelle France et de la Louisiane nouvellement decouverte dediée Au Roy
l'an 1683. Par le Reuerent Pere Louis Hennepin Missionnaire Recollect et Notaire
Apostolique



Carte pour servir à l'éclaircissement du Papier Terrier de la Nouvelle-France.

Les terres

Les terres sur lesquelles nous vivons aujourd'hui étaient loin d'être désertes quand les premiers Français sont venus pointer la proue de leur navire. Des milliers d'Indiens de différentes tribus y régnaient, entourés de forêts luxuriantes où vivait une faune diversifiée et abondante. Ils voyageaient en canot sur les eaux poissonneuses et les marécages giboyeux. Ils avaient déjà nommé tout leur territoire, Gentilly par exemple s'appelait «Namasak», qui signifie «poisson». On imagine facilement la quantité de cette ressource pour que les Indiens l'aient ainsi nommée. Mais lors de l'arrivée de Champlain et de l'octroi des premières seigneuries, toute la région était devenue un «no man's land». Une première hypothèse à ce phénomène, serait que les Iroquois faisaient la loi dans la Vallée du Saint-Laurent. De Québec jusqu'aux Grands Lacs ils auraient interdit à quiconque de s'installer dans ce corridor maritime si important pour la traite entre les Français et leurs alliés. Les Iroquois auraient ainsi pu mieux contrôler les vas-et-viens de leurs ennemis les Montagnais, les Algonquiens et les Hurons qui venaient y trafiquer avec nos ancêtres.



Répartition des nations indiennes

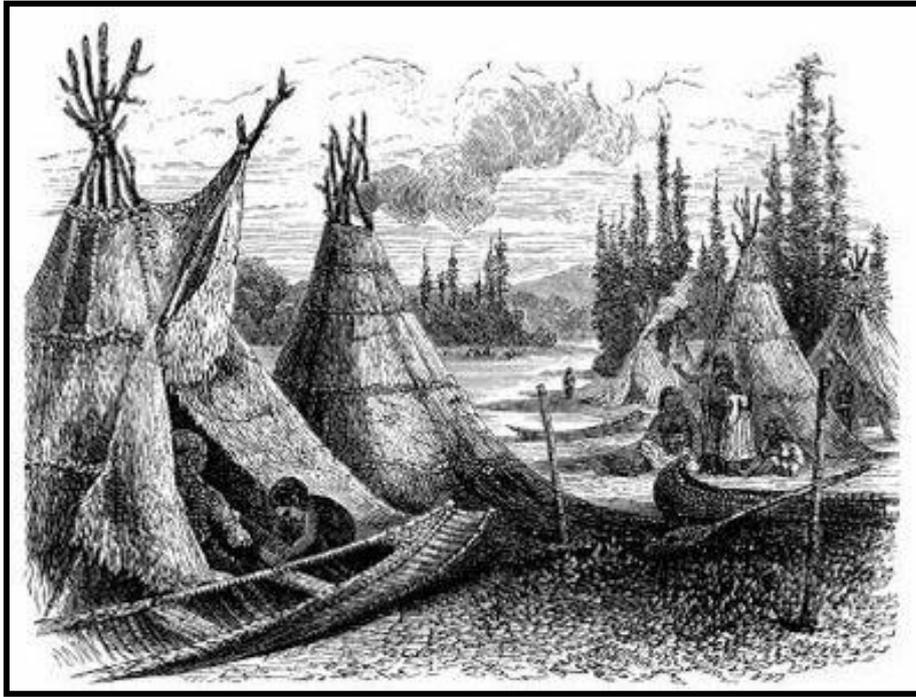
Le « fief Marsolet-Lefebvre » se trouve en pays Abénaquis, ami et allié des Français. Mais attention, les tribus indiennes ne vivent pas plus en paix les unes avec les autres que les différentes nations européennes. Les guerres que se livrent les Iroquois et les autres nations sont particulièrement féroces. L'arrivée de ces petits hommes français au visage pâle et portant leurs plumes de si drôles de manières ne va qu'envenimer les choses.



Samuel de Champlain et Grave de Pont quittent Québec pour remonter le fleuve St-Laurent.

De 1646 à 1653, les Iroquois combattent sans relâche leurs frères les Hurons. Ils s'en prennent également aux Algonquiens et à leurs alliés français, c'est-à-dire, nos ancêtres. Champlain, pour pouvoir s'installer à Québec, avait dû faire des alliances avec les nations autochtones et accepter de les aider dans leur guerre contre les Iroquois. Samuel entrevoyait une guerre éclair qui ramènerait la paix entre les nations indiennes et faciliterait sa traite avec toutes les tribus peuplant le continent. Il n'allait pas tarder à découvrir la noirceur de l'âme de l'Indien offensé !

Un fait pour le moins désagréable, c'est que les Iroquois ont la fâcheuse coutume de torturer leurs prisonniers, et même parfois de les manger. De l'avis des autres nations indiennes, ce sont les guerriers les plus terribles et les plus cruels de tous. Mais cela, c'est seulement parce qu'ils ne connaissent pas encore de quoi les Français et les Anglais sont capables! En fait, c'est une époque sanguinaire quelque soit la race qui vous ait vu naître et quelque soit le continent sur lequel vous habitez. C'est donc au beau milieu de ces guérillas incessantes que Nicolas et Pierre reçoivent leur seigneurie qui, si elle n'est pas au cœur de l'action, fait tout de même partie de ce territoire hostile.



Campement amérindien

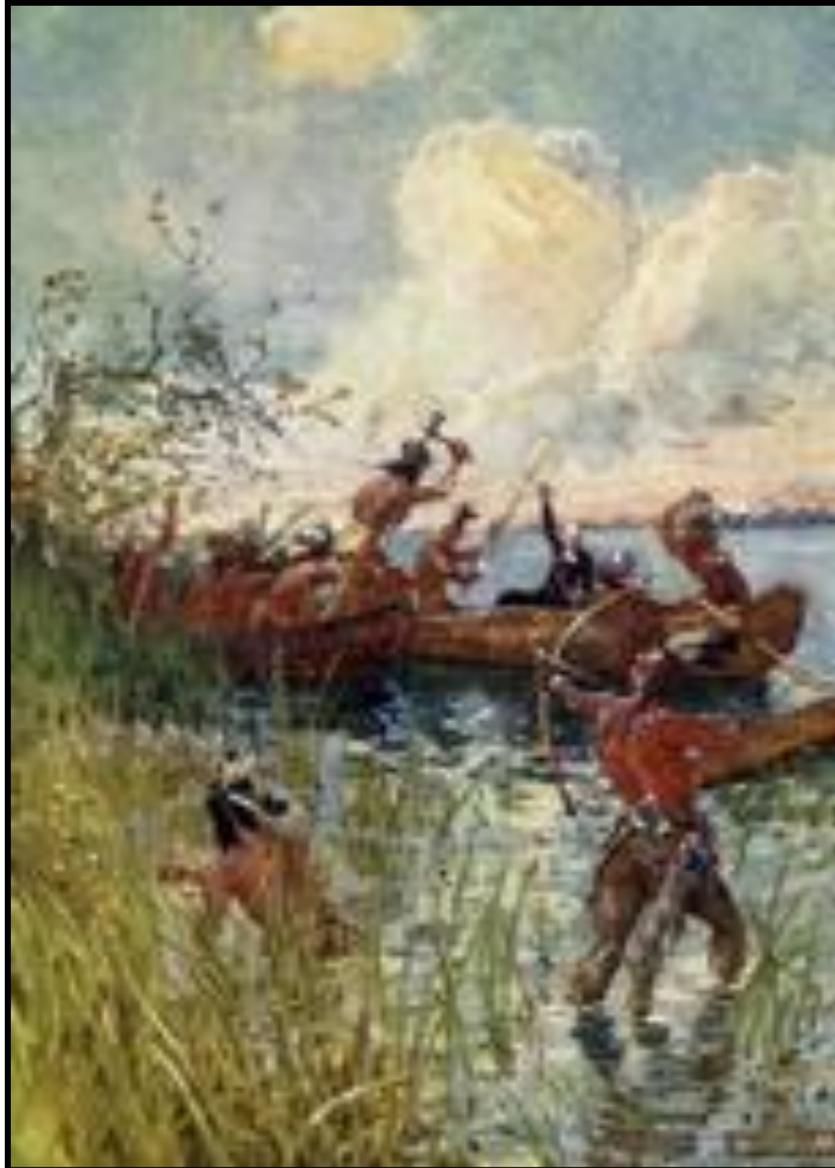
Tous les Algonquiens, ce qui regroupe plusieurs tribus de même langue, mais de dialectes différents, sont des nomades qui parcourent chaque année des territoires immenses pour assurer leur subsistance. Leur survie repose sur les produits de la chasse, de la pêche et de la cueillette. Ils vivent au gré des saisons, se déplaçant selon la disponibilité des ressources. Au printemps, ils se rassemblent sur les côtes de l'est du continent, sur les rives des principaux lacs et cours d'eau et forment alors des villages de centaines d'individus. À la fin de l'automne, ils se dirigent vers leurs territoires de chasse à l'intérieur des terres par petites bandes d'environ une vingtaine de personnes, les ressources étant beaucoup moins abondantes en hiver. Leur style de vie bat au rythme de la nature.

La Confédération iroquoise est totalement différente. À cette époque, elle se compose de 5 nations indiennes : les «Cayugas», les «Mohawks», les «Onéidas», les «Onondagas» et les «Sénécas». Ce sont des gens sédentaires qui pratiquent l'agriculture et qui sont très attachés à leurs terres. Leurs villages peuvent regrouper jusqu'à deux mille personnes. Ces tribus cultivent plusieurs plantes comestibles telles que des courges de différentes variétés, des fèves, du tournesol et surtout du maïs qui est la base même de leur alimentation. La défense de leur territoire est donc vitale.

Seuls les Abénaquis ont un mode de vie qui s'apparente à celui des Iroquois. Il est donc sensé de penser qu'ils étaient établis de façon semi-permanente dans le secteur que nous occupons présentement.

En 1634, Champlain avait fait établir un poste de traite à Trois-Rivières et beaucoup de trafiquants de fourrures de diverses nations fréquentaient ce comptoir régulièrement. Mais à cause des attaques iroquoises, les déplacements étaient devenus très dangereux sur la plupart des cours d'eau et nos petites garnisons françaises ne pouvaient pas y faire grand-chose. Un bon exemple est l'escapade, au mois d'octobre 1646, du père Isaac Jogues, du frère Jean de la Lande et de quelques Hurons convertis qui voyageaient sur la rivière Richelieu. Ils furent soudainement attaqués par des guerriers mohawks. Capturés et emmenés à un village iroquois ils ont été torturés et tués à coup de hache et leur tête fut empalée sur la palissade de la bourgade. La nation de l'ours les avait tués, mais les nations de la tortue ou du loup n'avaient rien à voir avec ce drame. Il ne faut donc pas mettre tous les Iroquois dans le même tipi! La vie à cette époque était vraiment un sport dangereux, voir

extrême. En plus de voyager en canot par toutes les températures, parmi les courants changeants et les récifs, de dormir et de se nourrir où et quand ils pouvaient, ils devaient être constamment aux aguets ! L'ennemi guettait ces envahisseurs, attendant sa chance.



Des guerriers mohawks attaquent le groupe du père Jogues en 1646

Arrive alors un fléau qui va décimer une fois encore toutes les nations indigènes ayant des contacts avec des Blancs. Ces graves épidémies n'épargnent personnes et les Iroquois, comme les Hurons sont durement touchés, les morts se comptant par centaines. Une autre hypothèse sur le «no man's land» de la Vallée du Saint-Laurent est liée à ces épidémies. Il serait possible que la venue de Jacques Cartier et de ces maladies contagieuses qui accompagnent toujours les visages pâles, ait détruit plusieurs tribus le long de la Vallée du Saint-Laurent. Les Indiens à cette époque n'étaient sûrement pas moins superstitieux que les blancs et ils ont peut-être cru que ce couloir de la mort ne devait plus être habité.

Mais revenons à notre guerre interindienne. Mis à part ces maladies apportées par les blancs, les Iroquois ont de nombreux avantages sur les Hurons. La majorité des Iroquois

ont refusé d'être convertis par les missionnaires, alors que les Hurons sont divisés entre eux parce qu'une partie s'est faite chrétienne sous l'influence des « **robes noires** » et que l'autre est restée fidèle à ses croyances ancestrales. De plus, l'écart qui sépare les Iroquois de leurs partenaires d'affaires les Hollandais est réduit tandis que les Hurons doivent parcourir des centaines de kilomètres pour faire la traite des fourrures avec nos aïeux français. Pour terminer le tableau, depuis 1640 les Hollandais fournissent des armes à feu aux Iroquois, ce qui militairement parlant leur donne une supériorité indéniable sur les Hurons qui n'en ont pas. Aussi bien nantis, les Iroquois partent pour le sentier de la guerre, suivant un désir longuement mûri : détruire les Hurons et leurs alliés français, nos ancêtres.

En 1642, les Iroquois s'en prennent au fort Richelieu et leur habileté à se servir de leurs nouvelles armes prend tout le monde par surprise. Un manque flagrant d'effectifs de soldats français oblige les dirigeants militaires à réduire la garnison à une dizaine de soldats seulement. Il va sans dire que toutes escapades à l'extérieur des forts sont un véritable acte de suicide. La chasse et la pêche devenant de ce fait un défi constant. Finalement abandonné vers la fin de l'année 1646, le fort Richelieu sera brûlé par les Iroquois en février 1647. Quelle belle période pour obtenir une concession, il n'y a pas à dire, Nicolas et Pierre sont vraiment choyés! Ça donne terriblement le goût de s'installer !

À l'automne de l'année 1648, un détachement de huit soldats de la garnison de Trois-Rivières et de quatre de celle de Montréal escorte un très grand convoi d'Indiens se rendant au pays des Hurons. Dans leur canot ils apportent avec eux une petite pièce d'artillerie destinée à la défense de la mission de Sainte-Marie. Vous vous imaginez sur le bord de la rive, regardant défiler ces dizaines et dizaines de canots remontant le grand fleuve ? Vous voyez ces Indiens flotter sur les flots tels des ombres, pagayant sans bruit ni éclaboussure ? Quelle image étonnante !

Cette absence totale de bruit, autant sur l'eau qu'en forêt, est une caractéristique très distinctive des Indiens d'Amérique. L'effet de surprise de leur attaque était dévastateur. Surtout pour nos aïeux habitués de guerroyer avec porte-étendards et tambours battants ! Durant ces années-là, de nombreux colons canadiens, y compris des femmes, apprennent à manier les armes à feu. Aucun habitant des établissements français ne se sent à l'abri de ces raids menés par de terrifiants guerriers iroquois. Les tâches quotidiennes sont accomplies la peur aux tripes, car si les Indiens arrivent dans le silence le plus complet, ce sont par des cris de morts à vous glacer le sang qu'ils se lancent à l'attaque.

Les années 1648 et 1649 voient la guerre entre les Iroquois et les Hurons atteindre son paroxysme. Les Iroquois, armés jusqu'aux dents, vont pratiquement anéantir la nation huronne. Partout on sent l'odeur de la poudre et du sang. Les morts gisent sur le sol ici et là. On y reconnaît des corps d'hommes bien sûr, mais également des corps de femmes et d'enfants, car personne n'a été épargné. On entend les cris et les larmes que même la densité de la forêt ne parvient pas à étouffer. En 1650, les rares survivants hurons s'installent dans les différentes missions et réserves françaises des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Après leur éclatante victoire sur leurs frères, les Iroquois se tournent tout naturellement vers les colonies françaises de la Vallée du Saint-Laurent. Vous sentez le poids de leurs perçants regards sur nos petites colonies françaises ?

A cette époque, toutes les missions et tous les postes à l'ouest de Montréal ont été abandonnés et le fort Richelieu est en cendres. Les Iroquois contrôlent maintenant les principales voies d'accès vers Montréal, le Richelieu et même une partie du Saint-Laurent. L'intensité de leurs incursions augmente et elles deviennent pratiquement permanentes. C'est au sein même de leurs établissements que nos prédécesseurs doivent affronter cette guerre avec les Iroquois.



Guerriers iroquois rôdant près d'établissements français vers les années 1650

Pour la défense des Français, il n'y a que quelques minuscules garnisons composées de très peu de soldats réguliers et d'encore moins de volontaires. En 1651, les dirigeants décident de renforcer les effectifs à 70 hommes. Puis on les supprime l'année suivante faute d'argent. On remet cela en 1653 afin de prêter main-forte à la petite garnison de Trois-Rivières aux prises avec de violentes attaques iroquoises. Les renforts disparaissent définitivement peu de temps après. La garnison permanente en 1652 se compose d'environ 15 soldats à Québec, de 10 à Trois-Rivières et de 10 à Montréal. Les Iroquois quant à eux ont plus de 1000 guerriers lancés contre les envahisseurs. Grâce à Dieu, une paix est conclue au cours de l'automne 1653, même si elle n'est que de courte durée.



Soldat de la Compagnie des Cent Associés au Canada, vers 1650

Cet homme que l'on voit ci-haut est un soldat de la Compagnie des Cent Associés qui porte un mousquet à platine à silex. Cette arme est apparue dans la colonie à la fin des années 1640. Ce fusil est plus léger que l'ancienne arme à mèche et son système de mise à feu est plus fiable. Mais avez vous remarquez la longueur de ce fusil ? L'acquisition d'armes à feu par les Iroquois modifie énormément les tactiques militaires en Nouvelle-France. Les Iroquois n'utilisant pratiquement plus l'arc et les flèches, les casques et les plastrons anciennement utilisés par nos Français deviennent inutiles. Nos soldats se mettent alors à porter tout simplement leurs vêtements de tous les jours. Ce soldat est habillé selon la mode civile de l'époque dans sa France natale. Il porte en bandoulière des charges individuelles de poudre contenues dans de petites fioles et qu'on appelait « les douze apôtres », histoire de rigoler.

Si la peur d'affronter des Iroquois vous porte à désertir, il serait bon que vous sachiez ce qui vous attend. Entre 1635 et 1684, la désertion est punie par la peine de mort ou par les galères. Dans cette deuxième éventualité, l'ignoble personnage est enchaîné, sa tête est rasée et, en principe, bien que la sentence soit rarement appliquée dans les faits, le nez et les oreilles sont tranchés et les joues sont marquées au fer rouge de deux fleurs de lys. Quelle époque incroyable ! Le condamné à la peine de mort quant à lui est habituellement passé par les armes, donc fusillé. Ceux qui réussissent à trouver refuge chez l'ennemi sont rarement rattrapés, mais leur crime est jugé par « contumace ». C'est-à-dire que leur condamnation est lue à la tête des troupes rassemblées spécialement pour l'occasion, et que par la suite elle est affichée bien en vue. Valait mieux ne pas revenir.

C'est la vie quotidienne en 1647, dans notre belle région de Gentilly, comme partout en Nouvelle-France. Une vie où le défi de chacun, chaque jour, est celui de survivre !



Partie orientale du Canada ou de la Nouvelle-France... 1689

Sources

Bibliothèque et Archives Canada : <http://www.collectionscanada.gc.ca>

Bibliothèque et Archives nationales Québec : <https://www.banq.qc.ca>

CGFA, Centre de généalogie francophone d'Amérique : <http://www.genealogie.org>

Douville, Raymond. 1955. *Visages du Vieux Trois-Rivières*. Collection « L'Histoire Régionale » - No 18. Éditions Du Bien Public. Trois-Rivières.

Dubois Lucien, 1935. *Histoire de la Paroisse de Gentilly*. <http://www.ourroots.ca>

Fischer, David Hackett. 2008. *Champlain's Dream*. Simon & Schuster. New York, USA.

Jésuites, Les Pères, 1642-1655. *RELATION DES JESUITES CONTENANT CE QUI S'EST PASSE DE PLUS REMARQUABLE DANS LES MISSIONS DES PERES DE LA COMPAGNIE DE JESUS DANS LA NOUVELLE FRANCE*. Volume II, Embrassant les années 1642 à 1655. Ouvrage publié sous les auspices du Gouvernement Canadien. Augustin Côté, Éditeur-Imprimeur près de L'Archevêché.

Année 1647 : Chapitre VIII ; p.36 Le Père Isaac Jogues retourne pour la troisième fois au pays des Hiroquois, où il est mis à mort.

Année 1648 : Chapitre II ; p. 8 De ce qui s'est passé entre les Français et les Sauvages leurs alliez, et les Hiroquois.

Litalien, Raymonde et Vaugeois, Denis. 2004. *Champlain, The Birth Of French America*. Septentrion. McGill-Queen's University Press. Québec, Canada.

PRDH, Le Programme de recherche en démographie historique :

<http://www.genealogie.umontreal.ca>

Rivard, Marcelle, 1976. *Gentilly 1676-1976*. Comité de l'Album-souvenir dans le cadre du Tricentenaire de l'Appellation officielle de la seigneurie de GENTILLY.

Sulte, Benjamin. 1931. *Trois-Rivières D'Autrefois*. Mélanges historiques volume 18. Première série. Études éparses et inédites. Édouard Garand. Montréal.

Sulte, Benjamin. 1891. *Pages d'Histoire du Canada*. Granger Frères, Montréal.

Tremblay, Sylvie. *Nicolas Marsolet, un des pionniers habitants de Québec*. Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec, n° 93, 2008, p.56.

<http://id.erudit.org/iderudit/6893ac>

Vachon, André. 2000. *Marsolet de Saint-Aignan, Nicolas*. Dictionnaire biographique du Canada en ligne. <http://www.biographi.ca>
